

Réf: Dossier N° : 51010

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « KRC ENTREPRISES VOYAGES USARL » en abrégé «KRC USARL »

Siège social : ABIDJAN - COCODY PLATEAU DOKUI, ROND-POINT
ALLOCODROME, 10 BP 452 ABJ 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19 Juin 2018, et enregistrés au CEPICI le 20 Juin 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « KRC ENTREPRISES VOYAGES USARL » en abrégé «KRC USARL ».

Objet: Agence de voyages, fournitures de bureaux, équipements sportifs et prestations de services diverses. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - COCODY PLATEAU DOKUI, ROND-POINT
ALLOCODROME, 10 BP 452 ABJ 10

GERANT: Madame YAO ADJOUA KEVINE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-16115 du 20/06/2018 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°14949 du 20/06/2018

Pour Avis

Le CEPICI

